



*Procès-verbal*  
**DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*De l'école des Merisiers*  
*6 juin 2023*

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PHARES**  
**École des Merisiers**

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement tenue le mardi 6 juin 2023, à 18 h, au restaurant Central Café.

**SONT PRÉSENTS (ES)**

X	Madame Mireille Sirois, présidente
X	Madame Caroline Poirier, trésorière
X	Monsieur Matthew Chapman, comité de parents
X	Madame Isabelle Lepage, enseignante,
X	Madame Marie-Josée Dumont, enseignante primaire (en remplacement de Mme Nathalie Gagné)
X	Monsieur Robin Leclerc, enseignant secondaire
X	Madame Amélie Duchesne, service de garde, à distance

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT**

Madame Brigitte Côté, directrice
Monsieur Dave Dumas, membre de la communauté

**ÉTAIENT ABSENTS (ES)**

Mme Geneviève Bossé, parent substitut 1
Mme Joanie Cyr, vice-présidente
M. Matthew Lepage, parent substitut 2

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mme Sirois souhaite la bienvenue à toutes et à tous et ouvre la rencontre à 18 h 20.

*Procès-verbal*  
**DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*De l'école des Merisiers*

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la séance ;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour et nomination secrétaire (adoption) ;
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre ainsi que des séances extraordinaires (adoption) ;
- 4- Activités nécessitant un changement à l'horaire (approbation) ;
- 5- Services complémentaires 2023-2024 (information) ;
- 6- Budgets service de garde 2022-2023 et 2023-2024 (adoption) ;
- 7- Règles de fonctionnement service de garde 2023-2024 (adoption) ;
- 8- Budget annuel école 2023-2024 (adoption) et résolution ;  
**Fond destination spéciale ? dons transfert ???**
- 9- Budget CE (trésorerie) (adoption) ;
- 10- Rapport annuel 2022-2023 (adoption) ;
- 11- Projet éducatif (information) ;
- 12- Suivi consultation élèves (information) ;
- 13- Mesure de sécurité (approbation) ;
- 14- Assemblée générale des parents septembre 2023 ;
- 15- Mot représentant comité de parents ;
- 16- Mot de la présidence ;
- 17- Mot représentant de la communauté ;
- 18- Mot de la responsable du service de garde ;
- 19- Mot des enseignants ;
- 20- Mot de la direction ;
- 21- Varia ;
- 22- Levée de l'assemblée ;

Il est proposé par madame Amélie Duchesne, appuyé par monsieur Matthew Chapman, que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé en laissant le point Varia ouvert.

*Procès-verbal*  
**DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*De l'école des Merisiers*

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'AVRIL 2023 AINSI QUE DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES**

Mme Brigitte Côté présente le procès-verbal de la dernière rencontre régulière, soit le 4 avril ainsi que ceux des rencontres extraordinaires des 8 et 15 mai 2023.

M. Robin Leclerc, appuyé par M. Mathew Chapman, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 4 avril 2023 ainsi que des 13 avril, 8 et 15 mai 2023.

Suivi au PV : Suite à la résiliation du contrat avec la photographe, il était nécessaire de trouver un autre photographe. Après des recherches, le studio La Pomme Verte est choisi comme photographe pour l'année 2023-2024.

Il est alors proposé par M. Mathew Chapman et appuyé par Mme Marie-Josée Dumont de prendre les services de Studio La Pomme Verte.

*Procès-verbal*  
**DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*De l'école des Merisiers*

**4. PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES QUI NÉCESSITENT UN CHANGEMENT À L'HORAIRE**

Mme Brigitte fait un retour sur les différentes activités qui ont eu lieu et qui auront lieu prochainement. Il reste les activités au Tennis de Rimouski, aux Quilles et à l'île des Moussaillons.

La journée du 22 juin sera la dernière journée qui sera écourtée pour le préscolaire et le primaire.

Il est alors proposé par Mme Poirier et appuyée par M. Chapman d'accepter les activités et l'horaire de la dernière journée de classe qui nécessitent des changements à l'horaire.

**5. SERVICES COMPLÉMENTAIRES 2023-2024**

Mme Brigitte présente les différentes demandes au primaire et au secondaire pour l'an prochain comme services complémentaires: orthopédagogie, éducatrice spécialisée.

**6. BUDGET SERVICE DE GARDE 2022-2023 ET 2023-2024**

Pour le budget 2022-2023, il reste les dernières semaines. Un montant de 22 000 \$ a été retourné aux parents en raison des surplus.

Pour 2023-2024, Mme Amélie présente le budget : 463 064\$ comme revenus de fonctionnement et un montant de 466 331\$ comme dépenses de fonctionnement comprenant également une subvention de 3 268\$ de la part de du ministère pour avoir un solde de 0\$ comme prévisions budgétaires.

Il est alors proposé par Mme Isabelle Lepage appuyée par M. Robin Leclerc d'adopter les prévisions budgétaires 2023-2024.

Une mention de félicitations est faite pour Mme Amélie et le fonctionnement (nombreuses activités) du service de garde.

**7. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT SERVICE DE GARDE 2023-2024**

Mme Amélie présente les règles de fonctionnement pour la prochaine année scolaire.

Il est proposé par M. Chapman et appuyé par Mme Dumont d'adopter les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année 2023-2024.

**8. BUDGET ANNUEL ÉCOLE 2023-2024 ET RÉOLUTION**

Mme Brigitte présente les prévisions budgétaires pour l'école des Merisiers pour la prochaine année scolaire. Des revenus de 356 616\$ sont prévus et des dépenses au montant de 354 022 \$ pour un surplus budgétaire de 2 594\$.

Il est proposé par M. Leclerc et appuyé par M. Chapman d'adopter les prévisions budgétaires pour l'école des Merisiers pour l'année scolaire 2023-2024.

*Procès-verbal*  
**DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*De l'école des Merisiers*

**9. BUDGET CÉ (TRÉSORERIE)**

Le montant actuel du budget du CÉ est de 1 485.12 \$. D'autres dépenses sont prévues.

Il est alors proposé par Mme Dumont et appuyée par Mme Lepage d'adopter le budget actuel du Conseil d'établissement.

**10. RAPPORT ANNUEL 2022-2023**

Il est présenté par Mme Brigitte et Mme Sirois le rapport de la présente année scolaire.

Il est proposé par M. Chapman et appuyé par M. Leclerc d'adopter le rapport annuel 2022-2023 comprenant la date du 30 mai comme réunion extraordinaire.

**11. PROJET ÉDUCATIF**

Point d'information : Mme Brigitte fait le point sur le projet éducatif actuel et à venir. Le prochain sera adopté en décembre 2023 comme Projet éducatif 2023-2027.

**12. SUIVI CONSULTATION ÉLÈVES**

Mme Brigitte informe que le sondage a été effectué auprès des élèves des 2e et 3e cycles du primaire. Des questions portant sur la sécurité, la relation avec les enseignants.es et les comportements. Le plan de lutte pour une école bienveillante pourra travailler à partir des données de cette consultation.

**13. MESURE DE SÉCURITÉ**

Mme Brigitte présente les mesures de sécurité pour l'année 2023-2024.

Il est proposé par M. Chapman et appuyé par Mme Poirier d'adopter les mesures de sécurité pour 2023-2024.

**14. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS SEPTEMBRE 2023**

L'assemblée générale aura lieu le mercredi 13 septembre 2023. Le comité des officiers sera fait après l'assemblée pour nommer les postes.

*Procès-verbal*  
**DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*De l'école des Merisiers*

**15. MOT DU REPRÉSENTANT COMITÉ DE PARENTS**

M. Chapman mentionne les éléments de la dernière rencontre : présentations du Lab-école, le PEVR (réussite éducative), élections pour des membres du CA. La prochaine rencontre aura lieu le 20 juin.

**16. MOT DE LA PRÉSIDENCE**

Mme Sirois fait un petit tour d'horizon : elle remercie tous les membres et Mme Brigitte. Belle année positive.

**17. MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

Quelques activités ont eu lieu depuis la dernière rencontre :

- Souper BBQ au profit du skate parc par le Club Lions et la Corporation des Loisirs de Sainte-Blandine;
- Chocolat chaud du Club Lions le jeudi avant Pâques;
- Déjeuner de la Fête des mères par le Club Lions de Sainte-Blandine;
- Distribution de compost gratuite;
- Vente de garage par la Corporation des Loisirs de Sainte-Blandine

En cours et à venir :

- Remise des Bourses Persévérance et Implication du Club Lions de Sainte-Blandine;
- Projet *Crayons et Baluchon* du Club Lions de Sainte-Blandine : vente de crayons écoresponsables (où on peut semer le restant du crayon pour devenir une plante) au coût de 5\$. La vente des crayons servira à financer le matériel scolaire des élèves des écoles de Sainte-Blandine et Saint-Narcisse dans le besoin;
- Fête de quartier de la Corporation des Loisirs de Sainte-Blandine;
- Travaux de réfection complets des chemins St-Gérard et St-Joseph.

**18. MOT DE LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE**

Mme Amélie mentionne qu'il y a eu des rencontres avec les éducatrices afin de discuter des points forts, des points à améliorer et comment elles voyaient la prochaine année scolaire. Elle revient également sur les différentes activités qui ont lieu (ex. : les poussins, dîner pizza, etc.).

*Procès-verbal*  
**DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*De l'école des Merisiers*

**19. MOT DES ENSEIGNANTS**

Pour le secondaire, M. Leclerc mentionne les activités à venir : la vente de macramé, l'activité des finissants le 16 juin, les gels d'horaire et le voyage de fin d'année.

Pour le préscolaire-primaire, Mme Lepage revient sur les différentes activités qui ont eu lieu ou à venir : tennis, crème molle, musée maritime, bunker des sciences, île des Moussaillons, papillons, cinéma école, journées thématiques, etc.

**20. MOT DE LA DIRECTION**

Mme Brigitte tient à remercier toutes les personnes du conseil d'établissement et souhaite poursuivre pour l'an prochain.

Elle fait une demande : que la première journée du service de garde pour la prochaine année scolaire soit le 24 août au lieu du 23 afin que les éducatrices du service de garde puissent être avec toute l'équipe-école pour la première journée de travail.

Il est alors proposé par M. Chapman et appuyé par Mme Poirier de ne pas ouvrir le service de garde le 23 août 2023.

Autre demande qui sera posée l'an prochain : Est-ce qu'on ouvre le service de garde lors de la semaine de relâche 2024 ? Des discussions ont lieu à ce sujet.

Mme Sirois propose la résolution de fermer le service de garde à la semaine de relâche 2024, appuyée de M. Leclerc.

Résolution adoptée à l'unanimité.

**21. VARIA**

Aucun point

**22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Chapman, appuyé par Mme Lepage, de lever l'assemblée à 21 h 03.

---

Madame Brigitte Côté, directrice

---

Madame Mireille Sirois, présidente

	<p style="text-align: center;"><i>Procès-verbal</i> <b>DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <i>De l'école des Merisiers</i></p>